

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 2022

Le 30 avril 2022, à 18 h 00, le conseil municipal de MONTSÉGUR s'est réuni en mairie sous la présidence de Nicolas DIGOUDÉ, Maire.

Présents : Geneviève ALBOUY, Nicolas DIGOUDÉ, Charlie OLIVIER, Lionel SÉGUÉLA, Jérôme LAGARDE, Sébastien MOUNIE, Didier TREMOLIERES.

Absents : Bernard ALLIEU (excusé, procuration donnée à Lionel SEGUÉLA), Camille ARGIRAKIS (excusée, procuration donnée à Didier TREMOLIERES), Séverine BONNET, Cyrille DELMAS (excusé, procuration donnée à Charlie OLIVIER).

Date de la convocation : 20 avril 2022

Secrétaires de séance : Sébastien MOUNIE, Geneviève ALBOUY

Etaient également présents : monsieur Frédéric LACOSTE.

I – DÉLIBÉRATIONS

Nous vous rappelons que l'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.

Hier, vendredi 29 avril 2022, monsieur DIGOUDÉ (maire) et madame HUBRECHT (secrétaire) ont rencontré monsieur LUCAS (trésorier général). Ils ont échangé sur les différentes régies de la commune qu'il convient de fusionner. Afin d'effectuer cette opération rapidement et surtout avant le début de la saison estivale, monsieur le maire demande à ajouter trois délibérations à l'ordre du jour. Tous les conseillers sont d'accord.

L'impact de la crise sanitaire sur les deux dernières saisons nous a amenés à sensiblement modifier le mode de fonctionnement de tenue des guichets du château et du musée. Dorénavant, les guichetiers seront polyvalents et interviendront sur les deux sites. Les emplois du temps ont été revus en conséquence, incluant également les heures de ménage du musée. Tous ces emplois ont fait l'objet d'annonces à Pôle Emploi. La priorité est donnée aux anciens employés : monsieur Xavier POUSSE, qui a postulé ; monsieur Gilles CONTE, reçu en entretien jeudi 28 avril 2022, qui ne souhaite pas un poste mutualisé et donc a priori le refuse (il se laisse toutefois un temps de réflexion). Madame Christine LAGARDE a également postulé sur les postes de guichetier. Parmi les trois candidatures pour le poste d'agent d'entretien, l'un a refusé le poste, un autre n'est pas venu, le troisième, reçu vendredi 29 avril 2022, est intéressé. Cette personne, disponible dès lundi, a déjà une expérience (Dreuilhe, Bénaix), est autonome et possède le permis poids lourds, une formation à l'utilisation de l'épaveuse sera toutefois nécessaire. Il est proposé, pour cet emploi, de modifier la délibération et de passer sur un contrat de trois mois renouvelable.

19-22 – Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi de guichetier château et musée archéologique : contrat de 6 mois/30 heures par semaine (mai à octobre)

Vote : 10 votants, 10 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

20-22 – Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi de guichetier château et musée archéologique : contrat de 6 mois/30 heures par semaine (mai à octobre)

Sortie de monsieur LAGARDE qui ne prend pas part au vote. Vote : 9 votants, 9 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

21-22 – Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi d'agent technique : contrat de 6 mois/35 heures par semaine (mai à octobre)

Ce contrat sera modifié en contrat de trois mois renouvelable.

Vote : 10 votants, 10 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

22-22 – Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi de guichetier château et musée archéologique : contrat de 2 mois/35 heures par semaine (juillet/août)

Vote : 10 votants, 10 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

23-22 – Recrutement d'un agent contractuel de droit public sur un emploi de guide conférencier : contrat de 2 mois/25 heures par semaine (juillet/août)

Le nombre d'heures de ce contrat est à contrôler, 15 heures devraient être suffisantes.

Vote : 10 votants, 10 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

24-22 – Modification du régisseur de recettes de la régie « château-musée/activité touristique/PAJ »

Vote : 10 votants, 10 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

25-22 – Fusion des régies château-musée/activité touristique/PAJ

Dorénavant, il n'y aura qu'une seule régie pour toute l'activité touristique, elle englobe les anciennes régies : Château/Musée, PAJ (point accueil jeunes) et Point de vente Musée.

Vote : 10 votants, 10 voix pour.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

26-22 – Fermeture de la régie recettes photocopies

Vote : 10 votants, 10 voix pour.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

II – TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

- Intervention sur les évacuations des eaux pluviales au Sarrat. Remplacement total du réseau pluvial avec raccord sur le tampon du SMDEA. Pour le moment l'eau s'évacue sur un terrain. Fini d'être busé. Attendre que l'eau s'évacue.

- Le dératiseur doit repasser dans le village.

- Etat sanitaire du château : une visite du château en présence de représentants d'organismes de l'Etat (ABF, DRAC...) a été effectuée. On a constaté d'importantes dégradations de l'état sanitaire du château : ventre du mur nord, chute de pierres de l'escalier intérieur, brèche sur un mur du donjon, passerelle abîmée également. Pour la sécurité, des arrêtés doivent être pris pour fermer certains endroits : remparts, marches et accès au donjon. Sécurisation de l'espace du château = la passerelle est inadaptée au site et serait amenée à disparaître. Il faut établir un programme de restauration et d'entretien pluriannuel du site. L'association

mission patrimoine mondial (AMPM), dans le cadre du plan de gestion inhérent à la candidature d'inscription au patrimoine mondial « Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne », prend en charge la rédaction du cahier des charges qui sera ensuite validé par la mairie et les organismes d'Etat compétents. Nous pourrions envisager un financement participatif, accepté par la Trésorerie de Foix.

- Les chenaux de l'église sont à revoir.

Fin de séance à 20 h 00.